



# Druillat

Bulletin municipal 2018



Mot du Maire.....	<b>3</b>	Vie pratique.....	<b>14</b>
Finances communales.....	<b>4-6</b>	Vie associative.....	<b>15-23</b>
On en a parlé.....	<b>7-11</b>	Vie d'antan.....	<b>24</b>
Commissions.....	<b>12-14</b>	État civil.....	<b>25-27</b>

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles & calendrier des fêtes.

Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie  
conception graphique : Jérôme Tron [www.graphitron.fr](http://www.graphitron.fr)

## Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Encore une année qui s'achève et un nouveau bulletin municipal. Celui-ci permet de maintenir le lien et les échanges nécessaires entre la population et les élus, au même titre que les réunions annuelles organisées dans le village et ses différents hameaux, notre site internet et notre page facebook.

Cela va faire maintenant un an que nous appartenons à la Communauté d'Agglomération du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse (CA3B) et il faut laisser le temps à cette énorme entité de se mettre en place et de trouver son rythme de croisière. Heureusement nous avons pu conserver nos dotations antérieures, ce qui est primordial pour nous dans cette période très difficile pour les communes.

La suppression de la taxe d'habitation concernera plus de 71% des foyers et grèvera le budget communal de 150 000 €. Il est facile de supprimer une taxe que l'on ne perçoit pas et qui alimentait directement les budgets communaux. Bien sûr elle devrait être compensée la première année par une dotation équivalente, mais qu'en sera-t-il par la suite si ce n'est une augmentation de la dépendance des communes envers l'état, au détriment de leur autonomie ?

Malgré ce contexte, les réalisations ont encore été très nombreuses en 2017 et je vous laisse les découvrir par vous-même dans les pages suivantes ainsi que les multiples activités organisées par nos associations.

Pour l'année 2018 un grand nombre de projets doivent voir le jour avec notamment la sécurisation de l'accès à l'aire de jeu, au bâtiment des associations et à notre cimetière depuis le centre du village. Ce projet est la première phase d'une étude réalisée en 2010 concernant l'aménagement du cœur de village. Un plan de financement pour la pérennisation de notre boulangerie avec l'acquisition d'un nouveau bâtiment est toujours d'actualité, même si celui-ci n'avance pas aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Soyons optimistes pour l'avenir et n'oublions pas que l'engagement de chacun, la convivialité, le respect et l'entraide constituent les ingrédients d'une vie plus paisible et agréable.

Je ne peux pas terminer sans remercier le personnel communal, qu'il soit administratif, technique ou scolaire qui est là, jour après jour, pour nous offrir le meilleur service public possible. Je tiens à remercier également, nos pompiers, nos enseignants, l'ensemble de nos associations, nos commerçants et chefs d'entreprise œuvrant à la prospérité de notre village.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et votre famille.

Jean-Luc EMIN



## Les dépenses d'investissement en détail : année 2017 ....

De nombreux investissements étaient envisagés et une bonne partie a été réalisée au cours de cette année 2017.

Le montant total des dépenses s'établit à la somme de **358 441.39 €** compris des opérations de plus ou moins-value de cession d'immobilisation (33 410.68 €), des remboursements de cautionnement suite au départ de locataires (840.00 €)...

Les remboursements d'emprunts (pour la part en capital).....41 755.30 €

Columbarium ..... 9 576.00 €

Programme de voirie..... 41 766.00 €

Aménagements sécuritaires de La Ruaz et de Rossettes.....118 321.09 €

(Programme toujours en cours, l'intégralité des dépenses n'a pas été réalisée et se soldera donc sur l'année 2018)

Tondeuse tractée.....2 509.20 €

Remplacement du tracteur.....58 800.00 €

### Autres immobilisations :

Changement du lave-vaisselle à la salle polyvalente.....4 080.00 €

Anti-pince doigts pour l'école..... 1 490.06 €

Tapis de gymnastique.....918.95 €

Pose d'une fenêtre de toit.....1 661.00 €

Mission d'archivage ..... 8 750.00 €

Réfection du parquet ..... 4 065.00 €

Pose d'un éclairage extérieur à la salle polyvalente.....2 999.16 €

### Travaux de mise aux normes ADAP des bâtiments communaux :

Achat de rampes, boucle magnétique...1 494.72 €

### Achat bâtiments Route de Pont d'Ain (ancienne propriété BESSON) :

Portage foncier ..... 26 004.23 €

D'autres programmes sont en cours et n'ont pas encore fait l'objet de règlement :

- Remplacement du paratonnerre de l'église (travaux prévus cette fin d'année 2017), ce dernier n'étant plus aux normes et sa capacité à protéger les biens alentours s'en trouvant donc largement diminuée (prévu depuis plusieurs années pour une dépense approximative de 9 500.00 €),

- Achat de tables et de chaises pour la salle polyvalente et de chaises pour la salle de réunion de la mairie (dépense prévisionnelle d'environ 4 500.00 €),

- Mise aux normes ADAP des toilettes de la mairie. Les travaux devraient débuter en ce début d'année 2018 et devraient être en grande partie réalisés par les agents communaux.

À noter que ces derniers ont également procédé à la réfection de la salle de réunion située au-dessus de la salle polyvalente (ancienne salle de garderie).

## Les recettes d'investissement en détail : année 2017 .....

Du côté des recettes d'investissement, leur montant au 15 décembre 2017, s'élève à la somme de 278 370.19 €; là encore compris des opérations d'encaissement de caution suite à l'arrivée de nouveaux locataires (800.00 €), de cession d'immobilisation donnant lieu à

des opérations internes (41 960.68 €)

Réalisation d'un emprunt pour financement des aménagements sécuritaires de La Ruaz et Rossettes 145 000.00 €

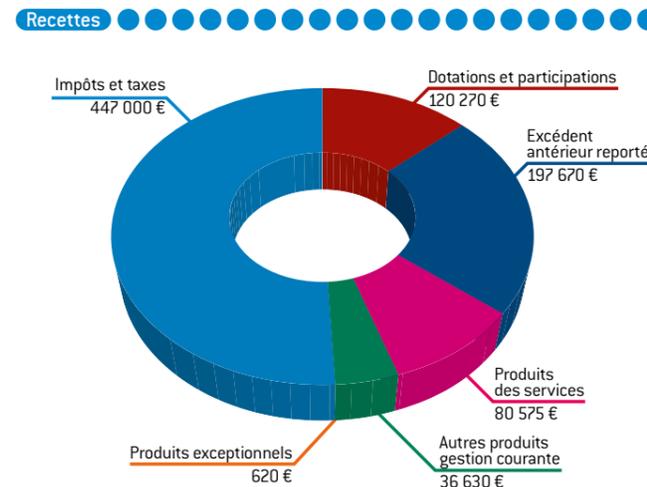
Fonds de compensation TVA .....12 235.00 €

Taxe d'aménagement..... 25 417.17 €

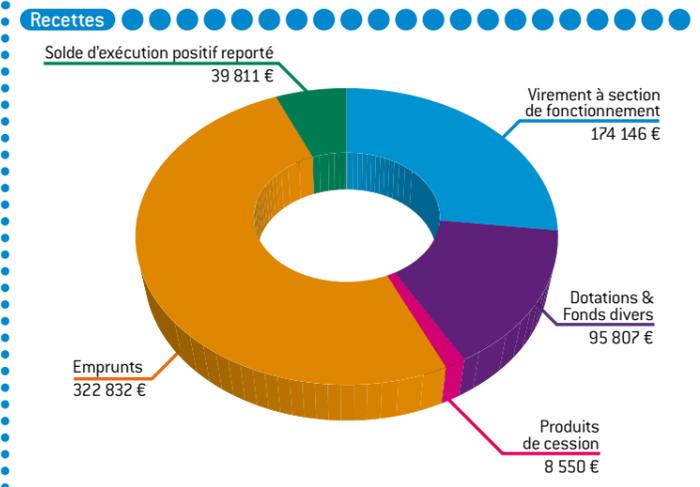
Affectation du résultat..... 51 057.34 €

Subvention (reliquat urbanisme).. 1 900.00 €

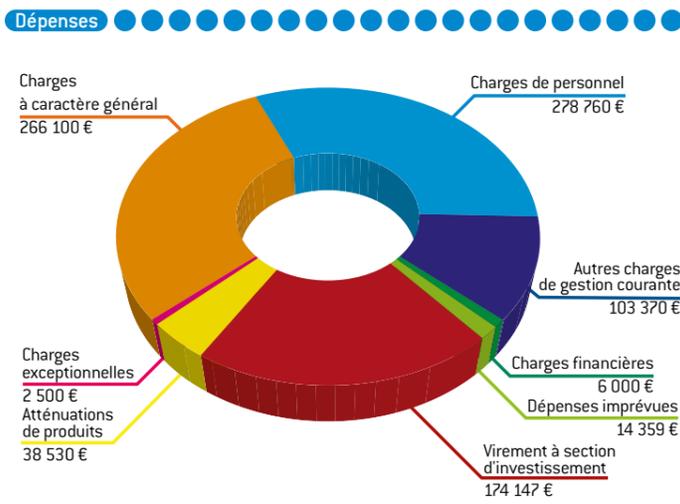
### Fonctionnement : 883 765 €



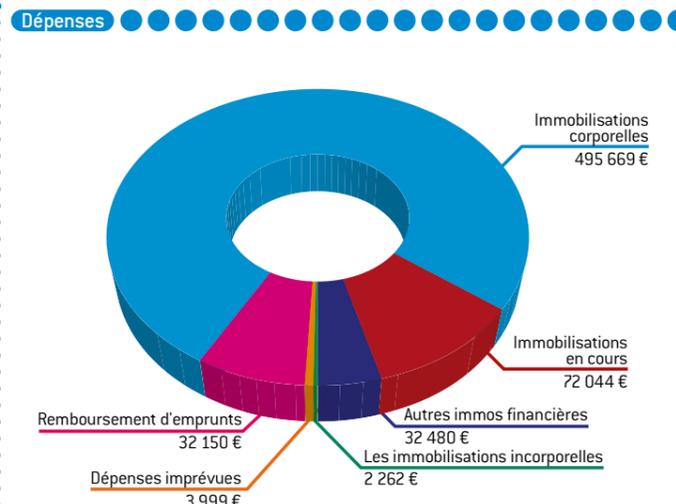
### Investissement : 641 148 €



### Fonctionnement : 883 765 €



### Investissement : 641 148 €



**Facilitez-vous la vie**

- Ménage, repassage
- Centre Epilation
- Plans travaux de peinture et de bricolage
- Aide à la personne
- Conduite de jour et soirée
- Portage de repas
- Suivi administratif à domicile
- Téléassistance 118m ADAP

Par conviction et engagement, votre quotidien est notre métier depuis 70 ans :

- à l'écoute de vos attentes pour adapter le service à votre famille, domicile, autonomie, santé.
- la garantie d'une proximité entre bénévoles et intervenants.
- un gage de qualité, garanti par la certification ANAGE services pour personnes.
- Un service au cœur de l'humain, grâce à nos ambassadeurs bénévoles et bénévoles pour cela, l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !

**Contacts ADMR Ceyzériat**  
588 chemin de la charbonnière  
01250 CEYZÉRIAT  
services à la personne 04 74 25 04 38  
soins à domicile 04 78 25 05 78

**SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE**

- 30 Entretien courant du logement et du linge
- 30 Aide à la personne
- 10 Vie sociale et relationnelle

[www.ain-domicile.org](http://www.ain-domicile.org)

Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre notre responsable de secteur, Madame Nathalie Buczek

du lundi au vendredi  
de 8h à 17h au 04 74 38 01 30 ou au 00 75 39 78 18  
mail : ad01-@bjorange.fr

74 Rue Roger Vallois 01500 Arbinéruen Bugry

Service d'accompagnement VEHICULE : un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans et favoriser leur mobilité et leur autonomie

**ADAPA**  
Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain  
L'aide à domicile pour tous

Contactez-nous au  
04 74 45 59 65  
Votre contact de proximité :  
Mme Hélène BOUVARD  
h.bouvard@adapa01.com

Maison de Santé - 51 route de Montagnat  
01250 Tossiat  
Mardi 8h30 - 11h30  
Mairie de Pont d'Ain  
Vendredi 8h30 - 10h

**L'ADAPA**,  
au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

**A la une ! Prévention & Animation**  
Prévenir...pour mieux vivre et bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

## Situation financière de la commune (exercice 2016) .....

### Budget de fonctionnement

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique [ de 500 à 1 999 habitants ]		DRUILLAT écart 2016/2015 en €/Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
<b>Total des produits</b>	<b>590</b>	<b>766</b>	<b>7 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>480</b>	<b>628</b>	<b>-14 €</b>
<b>dont charges de personnel</b>	<b>219</b>	<b>268</b>	<b>6 €</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>110</b>	<b>138</b>	<b>89 €</b>

Population Druillat  
1 174 habitants

### Budget d'investissement

<b>Total des ressources (recettes)</b>	<b>187</b>	<b>351</b>	<b>49 €</b>
<b>Total des emplois (dépenses)</b>	<b>152</b>	<b>351</b>	<b>86 €</b>
<b>dont remboursements dettes (emprunts)</b>	<b>26</b>	<b>67</b>	<b>-9 €</b>

### Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique [ de 500 à 2 000 habitants ]		DRUILLAT écart 2016/2015 en €/Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
<b>Capacité d'autofinancement : CAF</b>	<b>110</b>	<b>138</b>	<b>21 €</b>
<b>Encours dettes</b>	<b>109</b>	<b>582</b>	<b>-9 €</b>

### La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes	DRUILLAT écart 2016/2015 en €/Hab
	Montant/hab	Taux		
<b>Taxes sur les propriétés foncières bâties</b>	<b>85</b>	<b>11,14 %</b>	<b>144</b>	<b>4 €</b>
<b>Taxes sur les propriétés foncières non bâties</b>	<b>22</b>	<b>37,75 %</b>	<b>27</b>	<b>1 €</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>109</b>	<b>8,46 %</b>	<b>133</b>	<b>2 €</b>

Potentiel fiscal :  
Population 1 174 habitants

## École .....



\*Petit déjeuner lors de la classe découverte

### Une année gourmande, très gourmande !

Les enfants de l'école de Druillat ont de la chance. Grâce à l'activité soutenue du Sou des écoles et au soutien de la municipalité, l'équipe enseignante peut mener de très nombreux projets pédagogiques : sorties scolaires, séances d'apprentissage de la natation, classe découverte... Nous remercions ici les parents bénévoles du Sou des écoles ainsi que la municipalité pour leurs actions au service des enfants de l'école.

Nous avons travaillé toute l'année scolaire dernière sur un projet intitulé « Gourmandises » : des ateliers de cuisine réguliers dans toutes les classes, des petits déjeuners à l'école, la création d'un livre de recettes pour papas gourmands...

Notre projet était inclus dans l'action culturelle de la communauté de communes « Culturiosités ». Un spectacle de danses et de chants a eu lieu le mardi 9 mai. Le travail effectué avec Mathilde LAGRANGE, musicienne intervenante pour la communauté de communes, est toujours de qualité. Ce spectacle était suivi d'un buffet dînatoire préparé par tous les élèves de l'école. 125 petits marmitons ont cuisiné toute une journée avec l'aide des enseignants, ATSEM, parents bénévoles, pour

proposer de délicieuses recettes salées ou sucrées... Ce fut, de l'avis de tous, une belle réussite musicale et gustative !

Les classes maternelles ont accueilli un spectacle dans l'école : Le palais des 5 sens. Ils ont aussi visité une ferme pédagogique, le musée du Revermont et la ferme des Planons. Ils en ont profité pour goûter différentes saveurs et cuisiner des tartes et des pizzas.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont organisé et vécu une formidable classe découverte dans la Drôme au mois de mai. Lors de cette classe découverte, les enfants ont dormi sous tente, cuisiné à tous les repas, dressé la table, fait la vaisselle... tout en découvrant le territoire et les spécialités locales puisque tout était cuisiné à partir de produits frais achetés sur site. Dans le cadre de l'action pédagogique THEA, ils ont aussi présenté des extraits de la pièce de Théâtre OJASMOK sur la scène du petit théâtre Jean VILAR du Théâtre de Bourg-en-Bresse.

Les élèves de la classe de CM1-CM2, ont participé à un projet extraordinaire appelé « l'enfant monde ». Ils ont travaillé des chansons du répertoire musical du chanteur Aldebert pour finalement se produire sur scène, lors d'un magnifique spectacle. Ils étaient accompagnés par d'autres classes de CM du

secteur de collège, la chorale et l'orchestre junior du collège.

Cette classe découverte et ce spectacle furent des moments très forts à partager. Ils feront certainement partie de ces bons souvenirs que l'on aime à se rappeler lorsque l'on grandit et que l'on repense à l'école primaire...

Parallèlement à ce projet « Gourmandises », nous continuons de former des élèves médiateurs de conflits et à faire appel à leurs services. Ils interviennent, avec l'accord des enseignants, à la demande des élèves qui ont un problème à régler. Ils proposent alors une médiation par les pairs sur le temps de la récréation. C'est un temps où les deux enfants qui ont un problème commun explicitent leurs difficultés et cherchent ensemble une solution avec l'appui des médiateurs. Ce dispositif s'inscrit dans un projet qui concerne toutes les écoles du secteur de collège et le collège de Pont d'Ain.

Cette année, l'école est engagée sur un projet autour du mouvement : mouvement artistique, musical, corporel, mécanique... Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain numéro...

Enfin, l'école est repassée à 4 jours depuis la rentrée de septembre 2017.

## La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse



**La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), une nouvelle intercommunalité au service des habitants**

La CA3B est née officiellement le 1er janvier 2017, de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap 3B.

Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François DEBAT) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

**Druillat dépend du Pôle Territorial de Ceyzériat : 04 74 25 04 91**

(Siège de la CA3B à Bourg-en-Bresse : 04 74 24 75 15)

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la CA3B finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

### Fiscalité : harmonisation des taux

En avril et septembre, le conseil communautaire a délibéré par deux fois pour définir la politique fiscale de la CA3B. Il a fixé les taux des taxes locales (taxe d'habitation,

foncier bâti et non bâti) et approuvé les abattements. Les élus ont décidé d'un taux moyen pondéré se rapprochant des pratiques des anciennes intercommunalités. Ces dispositions se traduisent, soit par une légère augmentation, soit par une légère baisse du montant de l'impôt des contribuables. Les impacts se limitent à quelques euros par foyer.

### Chiffres clés

133 000 habitants ;

75 communes ;

119 élus au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués ;

600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures/aménagement, ressources/moyens, proximité.

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : 6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases.

Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4\*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre).

### L'actualité du territoire

**Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération**

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Plaine Tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3e camping en Auvergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la CA3B auront accès à la plage sur présentation d'une carte

individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possibles :

Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile ;

Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT... sont bien entendu payantes.

**Points Info Emploi : un accompagnement à la recherche d'emploi**

Les Points Info Emploi proposent un accompagnement aux personnes en recherche d'emplois, de stages ou de formations. Si les permanences ont lieu à Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas et Viriat, elles peuvent accueillir les habitants de l'ensemble de l'Agglomération. Cinq conseillers et une équipe de bénévoles sont disponibles pour aider à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, faire bénéficier de leur réseau ou encore orienter vers les organismes compétents. Renseignements auprès de la responsable, Muriel BANSILLON au 06 87 02 61 81.

### La Station facilite tous vos déplacements

L'agence de mobilité basée en gare de Bourg-en-Bresse propose des locations de vélos (traditionnel ou à assistance électrique), la vente de tickets pour le réseau de transports urbains de Bourg-en-Bresse et plus largement des informations sur les transports et la mobilité. L'équipe a participé à de nombreux événements pour promouvoir les services de La Station, notamment l'Ain de ferme en ferme, le Tour de l'Ain, Equirando, village écomobilité. Elle a aussi proposé des essais de vélos au parc de loisirs de Bouvent et des opérations de marquage à Bourg-en-Bresse, Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Val-Revermont. A chaque fois, avec un succès croissant.

Location Vélo classique	
Tarif tout public	
Journée	3€
Week-end**	6€
Semaine	10€
1 mois	30€
3 mois	50€
6 mois	80€
Tarif réduit	
1 mois	20€
3 mois	40€
6 mois	60€

Location vélo à assistance électrique	
Journée	10€
Week-end**	15€
Semaine	30€
1 mois	60€
3 mois	80€

Location Remorque / Vélo pliant / Vélo enfant / Trail gator	
Journée	3€
Week-end**	6€
Semaine	10€
1 mois	30€

Caution	
Vélo classique / vélo pliant	300€
Vélo classique / Tarif réduit*	150€
Vélo à assistance électrique	800€
Remorque / vélo enfant	150€
Remorque / vélo enfant	80€

\*Tarif réduit : jeune de moins de 26 ans, abonnés du réseau TUB

\*\* Tarif Week-end du vendredi 12h au lundi 12h

### Chantier de modernisation du stade Verchère

Nouvelle étape dans la rénovation du stade Marcel Verchère à Bourg-en-Bresse avec

l'ouverture au public le 17 novembre dernier de la tribune nord entièrement reconstruite. Les spectateurs bénéficient désormais de gradins plus proches du terrain d'une capacité de 3 200 places, pour plus de confort et une meilleure visibilité sur les matches. Deux buvettes (l'une intérieure, l'autre extérieure) et des espaces techniques complètent l'ensemble doté d'un vaste parvis pour faciliter les circulations.

La transformation du stade se poursuit aussi avec la construction en cours d'une salle de musculation pour l'USBPA. D'autres travaux concerneront fin 2018 la tribune sud : augmentation du nombre de places assises, création d'espaces dédiés aux médias, mise aux normes des vestiaires.

### Réaménagement du plan d'eau à Carré d'Eau

La drague du centre nautique de Carré d'eau a bénéficié de travaux d'aménagement. La CA3B a souhaité remettre en valeur ce site qui fut la première piscine de Bourg-en-Bresse. Elle a donc créé un cheminement piéton et un accès à un ponton d'observation du plan d'eau. Des roseaux ont été plantés et les berges débarrassées du béton pour permettre à un nouvel écosystème naturel de se développer. Des totems en bois proposent aux visiteurs quelques clés pour identifier la faune et la flore présentes sur le site. Horaires d'ouverture : tous les jours de 10h à 16h.

## Participation citoyenne

La signature du protocole de participation citoyenne a eu lieu le 7 décembre dernier en présence de la colonel Florence GUILLAUME, commandant du groupement de gendarmerie de l'Ain, du Maire, Jean-Luc EMIN, du Capitaine LIND, de l'adjutant-chef Stéphane MEUNIER et du chef Benjamin ORTENZI. Cette cérémonie officielle a permis aux 12 référents de prendre la mesure de leur engagement. En effet, ils feront le lien entre les habitants et les forces de l'ordre pour signaler tout fait particulier dont ils pourraient avoir connaissance ou dont ils pourraient être le témoin. Ils ont également suivi une formation de quelques heures en cette

fin d'année afin de bien cerner les protocoles à mettre en place lors de tout signalement.

Le hameau de la Ruaz n'a pas encore trouvé

de référent, aussi, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## De nouveaux conseillers municipaux

Au cours du premier semestre de l'année 2014, deux listes présentaient des candidats aux élections municipales. Quinze personnes ont été élues pour former le conseil municipal. Pour des raisons professionnelles ou personnelles, un conseiller a démissionné en 2016, puis trois en 2017.

Dans ce cas-là, les candidats suivants de la même liste sont désignés d'office pour combler le poste vacant. Ainsi, ont accepté de rejoindre le conseil municipal :

- Madame Séverine BRESSAND, Le village.
- Madame Emilie NAVARRO, Turgon.
- Monsieur Jean-Claude CLERC, Basses-Rossettes.

Ces nouveaux conseillers s'investissent dans plusieurs commissions.

- Monsieur Patrick CHAVANT, Basses-Rossettes.
- Madame BRESSAND, membre de la commission des finances, urbanisme ( bâtiments, cimetière, projets d'investissements immobiliers ) et du CCAS.
- Madame NAVARRO, membre de la commission enfance-jeunesse.
- Monsieur CLERC, membre de la commission voirie, urbanisme, communication-information, du CCAS et correspondant défense.
- Monsieur CHAVANT, membre de la commission enfance-jeunesse, communication-information et environnement.

• Séverine BRESSAND



• Emilie NAVARRO



• Jean-Claude CLERC



• Patrick CHAVANT



## Repas de quartiers

Depuis quelques années, de nombreux quartiers de la commune se réunissent le temps d'un repas ou d'une journée pour partager un moment de convivialité et apprendre à connaître ses voisins.

Le principe est simple, chacun amène un plat et des boissons à partager, sous un chapiteau monté pour la circonstance, ou bien dans le garage d'un des voisins, comme ce fut le cas, cette année, pour les habitants de la route du Cruix, au village.

Certains en profitent pour faire déguster leurs spécialités pour régaler leurs voisins et cela donne matière à mieux se connaître. Cette année, les goujonnettes de carpes de Sébastien GRAND

resteront dans les annales. Les macarons au chocolat de Christelle sont maintenant devenus incontournables et ils sont très attendus d'une année sur l'autre...

De même, aux Hautes Rossettes, ce samedi 2 septembre 2017, François avait préparé de délicieuses galettes dans son four, accompagnées de rôti et de gratin.

Le quartier des Basses Rossettes comme le hameau du Cruix, eux aussi, se réunissent une fois par an, pour partager un bon repas afin de tisser et entretenir des liens entre voisins.

Ces repas sont devenus récurrents depuis quelques années, encore plus populaires grâce à la fête des voisins, qui a lieu fin mai, début juin, au niveau national. Mais c'est avant tout un moment qui permet de mieux connaître ceux qui sont si proches de nous et que ne connaissons pas forcément. Cela permet pour certains de rompre avec la solitude et pour d'autre de créer des liens et encourager la solidarité. Nous pouvons tous, un jour ou l'autre, avoir besoin d'aide : pour le prêt d'un outil de jardin, la garde exceptionnelle de son chien, une course, ou d'autres choses encore.

Alors à vos agendas ! En 2018, la Fête des voisins aura lieu le 25 mai.

• Repas de quartier route du Cruix



• Repas de quartier Hautes Rossettes



## Le 4L TROPHY

Justine AMADEI, 25 ans, assistante administrative à Pont D'Ain, et Rémi LAFAYE, 21 ans, conducteur d'engin à Peronnas font partis de l'association MP TEAM RALLYE. Cette association est une loi 1901, qui a pour but de développer le sport automobile.

Par le biais du 4L TROPHY, Justine et Rémi auront pour objectif de fournir du matériel scolaire et sportif à des enfants du sud marocain mais aussi d'apporter des denrées alimentaires à la Croix Rouge.

Raid sportif et humanitaire, le 4L Trophy amène depuis 20 ans des jeunes de 18 à 28 ans à

l'assaut des célèbres dunes de Marzouga, où sont distribués près de 60 tonnes de fournitures chaque année. Cette recette a fait du 4L Trophy, le premier évènement sportif et humanitaire d'Europe.

Justine et Rémi s'élanceront le 15 février pour la 21ème édition, avec 2 000 autres équipages.

### Le 4L Trophy en quelques chiffres :

- 1 700 4L sur la ligne de départ en 2016,
- 15 nationalités représentées,
- 9 000 km parcouru par équipage,
- 60 tonnes de matériel scolaire et sportif acheminées dans des centres de protection de l'enfance.

### Budget :

Ces deux jeunes doivent trouver environ 9 000 € pour pouvoir partir.

Plusieurs formes de participation peuvent les aider :

- Le sponsoring, c'est-à-dire une aide financière contre un autocollant de l'entreprise sur la voiture,
- Un don : 1 € = 1 km
- Achat des portes clés : 5 € pour le respect de la nature et pour une bonne cause.

La Mairie de DRUILLAT a participé à leur investissement en leur accordant une subvention.



## Une nouvelle bibliothèque

La bibliothèque de notre commune est un dépôt de livres apportés par le bibliobus départemental deux fois par an, ceci depuis de très longues années. Elle se situe dans la salle du conseil municipal et fonctionne dans les horaires d'ouverture au public de la mairie.

Cette formule ne pourra plus continuer à partir du 1er janvier 2018. Le conseil départemental nous incite à créer une bibliothèque pour continuer à bénéficier des prêts en livres.

Pour ce faire un local de 25 m2 est nécessaire, une ouverture de 4 heures minimum par semaine et un apport financier de 0,50 € par habitant annuellement obligatoires. Sur ces points le conseil municipal a donné son accord et s'est

engagé à relancer une nouvelle bibliothèque sur notre commune.

Maintenant il reste une dernière obligation à respecter. Pour la faire vivre, il est nécessaire que des bénévoles s'engagent à être présents pour animer ce lieu. Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie. Nous vous proposerons une réunion d'information dans les semaines à venir pour construire ensemble ce nouveau lieu.

## Commission communication

Les Druillatis ont choisi leur blason !

Les Druillatis ont tranché :

Le choix a été fait parmi les 4 propositions présentées qui respectaient toutes les données d'ensemble et les principes de l'héraldique, même si elles étaient d'une expression différente.

Vous avez été nombreux à voter soit par bulletin

papier soit via Facebook.

Ce blason représente bien notre commune parce qu'il prend en compte à la fois notre histoire et notre géographie et notamment :

Les templiers qui ont été largement présents sur la commune, un lieudit en porte le nom et des constructions de cette époque sont toujours là. La vassalité de la famille contrôlant ce territoire,

envers le Savoie, qui en marque l'influence.

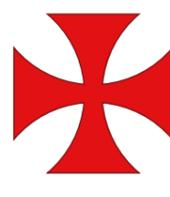
St Georges qui est le St Patron de la commune, il terrasse le dragon qui l'accompagne.

L'influence forte de l'Abbaye d'Ambronay. Les ruisseaux et cours d'eaux qui ceignent la commune.

Le caractère rural et agricole de notre territoire.

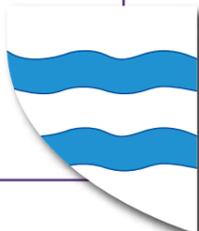
Il est dit "en écartelé en croix" parce qu'il se compose de quatre éléments comportant :

Au 1 de sinople. Saint-Georges portant un bouclier d'argent à la croix de gueule et chevauchant son destrier qui terrasse le dragon. Saint-Georges est le Saint Patron de la commune qui s'est appelée à une époque ancienne "Saint-Georges de Druillat". D'ailleurs, la fête patronale a encore lieu le 23 avril, fête de la Saint-Georges. La commune est fortement rurale d'où la couleur verte du fond.



Au 2 d'argent à la croix pattée de gueule. Cette croix, au style particulier, est le symbole des templiers et en porte les couleurs car à l'époque ils étaient largement installés sur notre territoire, notamment au hameau du temple de Molissol dont dépendait celui de La Ruaz. D'ailleurs, la chapelle dédiée à la Saint Barthélémy ne fut jamais détruite mais tomba en ruine et ses pierres servirent par la suite à l'agrandissement de l'église du bourg. Ces couleurs sont également celles de la Savoie parce qu'à l'époque la commune était sous son emprise, car alors sous domination de la famille de la Palud, seigneurs de Varambon, eux-mêmes inféodés au Prince de Savoie.

Au 3 d'argent à 2 faces ondulées d'azur. Les ondes représentent ici les ruisseaux qui ceignent notre commune comme le Durllet qui prend sa source à Priay mais continue son cours jusqu'au Suran. On n'oubliera pas qu'au XIIIème siècle étaient actionnés deux moulins !



Au 4 de sinople à la volute de crosse d'or. Il s'agit de la crosse de l'évêque qui s'impose avec force tant les liens avec l'abbaye d'Ambronay sont évidents ! En effet, c'est sur ordre des bénédictins de cette abbaye que se construisit l'église de Druillat.

Pour concevoir ce blason, il a fallu revenir sur l'histoire de la commune, avec l'aide de la Sauvegarde du Patrimoine et s'entourer des conseils d'un expert passionné et spécialiste reconnu, Monsieur BINON, qui a déjà créé plus de 560 blasons, adoptés dans toute la France.

Pour l'Ain, douze communes, y compris Druillat, lui ont déjà fait confiance. Il est à noter que ce spécialiste a bien voulu intervenir gratuitement !

Nous le remercions chaleureusement.

Tous les éléments techniques sont disponibles en mairie sous plusieurs formats, pour ceux qui en auraient besoin.

**CONCOURS PHOTO**

**LE THEME :**  
+ L'HIVER A DRUILLAT +

**2 CATEGORIES :**  
LES MOINS DE 16 ANS ET LES PLUS DE 16 ANS

**DU 20 DECEMBRE 2017 AU 21 MARS 2018, DATE LIMITE DE REMISE DES PHOTOS.**

**3 PHOTOS MAXIMUM PAR PERSONNE**

La Mairie de Druillat organise son concours photo ! Sur le thème « L'hiver à Druillat », les clichés montreront le village de Druillat en hiver, à la fois le regard et l'inspiration de chacun. Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs résidents à Druillat, majeurs ou mineurs (avec autorisation écrite des parents).

Règlement du concours photo disponible en mairie ou sur le site internet : [www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)

## Commission environnement

La charte 0 phyto !



La commune a signé cette année la charte régionale « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » avec le SBVA.

En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015 prévoit l'interdiction des pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017. L'usage des produits phytosanitaires est interdit pour les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires seront interdites pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Ainsi, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain accompagne les collectivités pour la mise en place de méthodes alternatives dans la gestion des espaces publics, en prenant en charge l'élaboration du plan de désherbage communal.

Monsieur Pierre DELHOMMEAU, ingénieur conseil au Centre de Formation et de Promotion Horticole (CFPH) de Lyon Écully s'est vu confié cette mission. Après plusieurs rencontres, il a présenté ses préconisations aux élus lors du conseil municipal d'octobre dernier.

Il a rappelé :

- le cadre législatif,
- les enjeux : de nombreux produits phytosanitaires, en particulier le « glyphosate » sont détectés dans les cours d'eau. Il s'agit principalement d'herbicides

et de débroussaillants provenant des pratiques agricoles, des communes, des particuliers, des paysagistes, APRR, RFF...

• les objectifs visés : la réduction de l'usage des pesticides et de leur transfert vers les cours d'eau ; l'inventaire des pratiques dans les communes, la formation des agents et le suivi d'emploi de méthodes alternatives et la pérennisation de ces techniques.

L'abandon des produits phytosanitaires va en effet changer les pratiques et les mentalités. La population va devoir s'habituer au retour de sites enherbés et de flore spontanée.

Le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain a donc financé, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, l'étude nécessaire à l'établissement du plan de désherbage et financera différents supports de communication. L'Agence de l'Eau, quant à elle, prendra en charge 80 % des investissements des communes en matériel spécifique à ces nouvelles pratiques, pour des dépenses supérieures à 3 000 euros.

## Commission bâtiments

La commission bâtiments a mis à profit l'année 2017 pour faire quelques travaux d'investissement dans les bâtiments communaux.

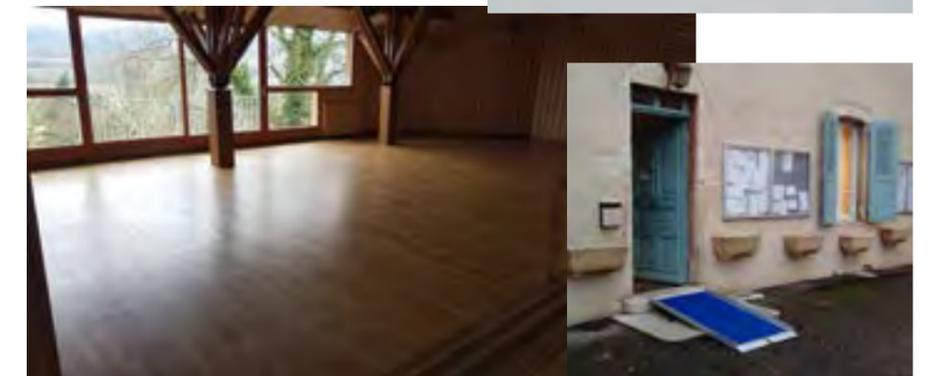
Le parquet de la salle des fêtes a été revitrifié et la commune a fait l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, d'une cafetière professionnelle et quelques autres ustensiles de cuisine. De plus, les abords de cette salle sont désormais éclairés la nuit, pour plus de sécurité.

La commune a également acheté de nouvelles tables et chaises pour la salle polyvalente et des chaises pour la salle de réunion de la mairie, afin de changer les anciennes chaises défectueuses.

Le paratonnerre de l'église a été remplacé afin de répondre aux normes actuelles.

La mise aux normes ADAP des toilettes de la mairie nécessite des travaux débutés

en ce début d'année 2018 par les agents communaux. Ces derniers réalisent régulièrement des petits travaux d'entretien dans les logements communaux ou les diverses salles communales, comme dernièrement dans l'ancienne garderie, où la vieille tapisserie a fait place neuve à la peinture blanche.



# Commissions

## Commission voirie

### Travaux d'aménagements sécuritaires

Hameau de la Ruaz

Les travaux sont terminés. Il reste cependant des problèmes concernant le fonctionnement des feux tricolores « intelligents ». Ceux-ci constamment au rouge devraient passer au vert lorsque les conducteurs en approche du croisement respectent le 50 kilomètres/heure. Ce n'est toujours pas le cas. Après quelques actes de malveillance sur la cellule et réglages infructueux, l'entreprise doit de nouveau revenir pour régler cette situation. Dans cette attente il est important de respecter la réglementation

routière et de patienter au feu rouge, le but de cet aménagement nous le rappelons étant de faire ralentir les conducteurs dans la traversée du hameau.

Hameau de Rossettes

Les travaux réalisés au cours du dernier trimestre, trottoirs, chicanes, écluses, quais bus adaptés, sont quasiment terminés. La signalisation verticale (pose des panneaux indicateurs de priorité de passage dans les rétrécissements) devrait être réalisée dans les semaines à venir et la signalisation horizontale (marquage au sol) dès le retour des beaux jours.

Des rampes d'accès permettant aux véhicules

agricoles de monter sur les quais de bus pour franchir les écluses sont également prévus.

Cœur de village

La municipalité souhaite continuer son travail dans ce domaine des aménagements sécuritaires et prévoit pour 2018 de travailler sur la zone allant du parking de l'école au cimetière.

Travaux sur la voirie :

La fin de la route du Chêne Clair à la Ruaz, le chemin de la ferme au Cruix, la route des Besses et la rue Saint Vincent à Turgon ainsi qu'une nouvelle partie devant le bâtiment des associations ont été réalisés cette année.



## Vie pratique

### Biens à vendre ou à louer

La Mairie de Druilat est parfois sollicitée afin de connaître les biens à vendre ou à louer sur la commune

Aussi, n'hésitez pas à nous faire savoir si vous vendez votre maison, votre appartement, une grange ou un terrain... Les logements à louer sont également recherchés.

Pour vous faire connaître, rendez-vous en mairie. Vous pourrez afficher vos annonces sur un panneau dédié à cet effet.

### Lutte contre les incivilités

Les différentes nuisances auditives peuvent causer une véritable gêne pour autrui.

Alors respectez l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 !

Pour le bruit, les horaires sont les suivants :

- Jours Ouvrables : 8h00 – 12h00 et 14h00 – 19h30
- Samedi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

Les infractions à l'arrêté préfectoral pourront être poursuivies et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.

De même :

- Le brûlage des ordures ménagères et des emballages est strictement interdit.
- Le brûlage des déchets verts est strictement interdit du 15 juin au 15 septembre.

Pour bien vivre ensemble, respectons nos voisins, respectons-nous !

### Mairie

Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

### Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.

### Déchetterie du Mollard

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-17h30
- Samedi ..... 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche ..... 8h30-12h00

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-18h30
- Samedi ..... 8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche ..... 8h30-12h30

### Tarifs communaux

Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,84 € l'unité

Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 2,12€/h
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 1,69 €/h
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 1,07 €/h

Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit

### Tarifs de location de la salle polyvalente :

Cautions :

- Salle + vaisselle : 500 €
- Salle + vaisselle + sono + vidéo : 1 000 €

- Tri + nettoyage salle et abords extérieurs : 75 €

Location	salle	vaisselle	Vidéo + sono
Repas sociétés et personnes extérieures à la commune	500 €	50 €	50 €
Repas contribuables de la commune	250 €	25 €	25 €
Apéritif sociétés et personnes extérieures à la commune (durée 4 heures maximum)	200 €	50 €	50 €
Apéritif contribuables de la commune (durée 4 heures maximum)	80 €	25 €	25 €
Conférence, réunion 1/2 journée sans repas ni apéritif (pas de location vaisselle) vidéo et sono incluses	250 €		
Manifestations Sociétés locales (tout compris)	65 €		

# Calendrier des fêtes 2017

## janvier

**Vendredi 5**  
17h00

- Forum des associations  
Salle polyvalente

**18h30**

- Vœux de la municipalité  
Salle polyvalente

**Dimanche 7**

**13h30**

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
Salle polyvalente

**Samedi 13**

**12h00**

- Repas du C.C.A.S. offert aux personnes âgées  
Salle polyvalente

**Dimanche 28 janvier**

**9h30**

- Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
local des pompiers

## février

**Samedi 3**

**19h30**

- Repas dansant des jeunes Tartiflette  
Salle Polyvalente

- Sainte Agathe  
Eglise de Druillat

**Samedi 10**

**19h00**

- Moules-frites et coinche du Comité d'animation  
Salle polyvalente

**Dimanche 18**

**8h00-18h00**

- Bourse aux jouets anciens organisée par la Sauvegarde du Patrimoine  
salle polyvalente

**Samedi 24**

**11h00**

- Banquet des classes en 3 et en 8  
Salle polyvalente

## mars

**Samedi 3**

**14h00**

- Coinche du groupement régional de la Chasse

**20h00**

- Repas chasseur avec sanglier sauce forestière et gratin dauphinois  
Salle polyvalente

**Dimanche 11**

**14h00**

- Loto du Sou des Ecoles  
Salle polyvalente

**Samedi 17**

**18h00**

- Rencontres musicales organisées par l'École de Musique  
Salle polyvalente

**Samedi 24**

**9h00**

- Nettoyage de printemps  
Rendez-vous en mairie

**20h30**

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
Salle polyvalente

**Dimanche 25**

**14h30**

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
Salle polyvalente

**Samedi 31**

**à partir de 14h00**

- Chasse aux œufs du Sou des Ecoles  
City stade / Aire de jeux

## avril

**Vendredi 6**

**20h00**

- Assemblée Générale de l'association de Druillatis  
Salle polyvalente

**Samedi 7**

**10h00**

- Vente de saucisses de Montbéliard et gratin dauphinois par le Comité de jumelage Revermont-Ungureni

**Samedi 14**

**10h00**

- Vente d'andouillettes de la Société de chasse de Druillat  
Place Henri Dunant

**8h30**

- Association de la Boule des Platanes - Concours Lamy 16 doublettes

**Samedi 21**

**22h00**

- Bal populaire organisé par les Conscrits de Druillat  
Salle polyvalente

**Samedi 21 – Dimanche 22**

**8h30 - 19h00**

- Tournée des brioches organisée par les Conscrits de Druillat.  
Balade dans les hameaux et le village

**16h00**

- Fête patronale - Présence des Forains (manèges, auto-scooters, stands de tirs, ...)  
• Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'animation  
Place du village

**Dimanche 22**

**12h00**

- Repas friture + buvette organisés par l'association des Amis duCCAS.  
Salle polyvalente

**Vendredi 27**

- Assemblée Générale du Comité de jumelage Revermont-Ungureni  
S' Martin du Mont

**Samedi 28 > Mercredi 9 Mai**

- Semaine Culturiosités  
Druillat, Certines, Journans, La

*Tranclière, Saint-Martin du Mont et Tossiat*

## mai

**Mardi 1<sup>er</sup>**

**10h00**

- Vente de Galettes par le Club des Retraités  
Hameau du Roset

**Dimanche 6**

**10h00**

- Vente de tartes cuites au feu de bois des « Mordus du Carbu »  
Hameau de Turgon

**Mardi 8**

**10h30**

- Cérémonie de commémoration et dépôt de gerbe au monument aux morts  
Place du village

- Vin d'honneur  
Salle polyvalente

**Jeudi 10**

**10h00**

- Concours de pétanque organisé par l'Amicale des Chaumes  
Hameau de La Ruaz

**Dimanche 13**

**à partir de 14h00**

- Printemps des cimetières (Sauvegarde du patrimoine)

**13h30**

- Après-midi dansant organisé par l'association Apple Jack Country  
Salle polyvalente

**Dimanche 27**

**6h00**

- Vide-grenier du Sou des Ecoles  
City Stade / Aire de jeux

## juin

**Samedi 2**

**11h00**

- Assemblée Générale de l'Amicale du Roset  
local du Roset

**14h00**

- Découverte du patrimoine végétal, organisée par la Sauvegarde du Patrimoine  
Place du village

**22h00**

- Bal organisé par les jeunes  
Salle polyvalente

**Samedi 2 -Dimanche 3**

- Ball trap de la Société de Chasse  
Basses Rosettes

**Samedi 16**

**10h00**

- Vente de pizzas cuites au feu de bois par la Société de chasse du Roset  
Hameau du Roset

**Jeudi 21**

**18h30**

- Fête musicale de l'Amicale des Chaumes  
Hameau de La Ruaz

**Vendredi 22**

**20h30**

- Feux de la Saint Jean, musique médiévale organisés par la Sauvegarde du Patrimoine  
route de Pont d'Ain

**Samedi 23**

- Fête de l'école (à confirmer)

**Dimanche 24**

**8h30**

- Concours 16 doubles par poules 3ème et 4ème division  
Boule des Roches à Turgon

**Samedi 30 juin**

**20h00**

- « Les mots partent en voyage » Spectacle de la chorale des « P'tits Mômes »  
salle polyvalente

## juillet

**Samedi 7**

**19h00**

- Fête d'été organisée par le Comité d'Animation – Repas – Feux d'artifice – Bal populaire  
City stade / Aire de jeux

**Samedi 14**

**11h00**

- Cérémonie de la Fête Nationale & vin d'honneur  
Place du village

**Samedi 21**

**22h00**

- Bal des jeunes  
City stade / Aire de jeux

## Août

**Samedi 4**

**13h30**

- Challenge MORI -association Boule des Platanes - concours doublettes

**Samedi 18**

**14h00**

- Concours amical « Doublettes mixtes » ouvert à tous  
Boule des Roches à Turgon

## septembre

**Vendredi 7**

**20h30**

- Assemblée générale du Sou des Ecoles  
Garderie

**21h30**

- Assemblée générale du club des Jeunes de Druillat  
Salle des jeunes

**Samedi 8**

**10h00**

- But d'honneur de la Boule des Roches  
Turgon

**Samedi 15**

**13h30**

- Sauvegarde du Patrimoine : Journée découverte du patrimoine. Visite guidée du patrimoine assurée par la Sauvegarde du Patrimoine  
Rendez-vous sur la place du village

## octobre

**Samedi 6**

**9h30**

- Vente de Bressiflette de l'Association de Druillatis

**Dimanche 7**

**9h00**

- Tournée des brioches du Sou des Ecoles  
Rendez-vous sur la place du village

**Mercredi 10**

**19h30**

- Assemblée générale de la gym  
Salle polyvalente

**Vendredi 12**

**19h00**

- Assemblée Générale du Comité d'Animation  
local des Dimes

**samedi 13**

**17h00**

- Dépilage du maïs organisé par la Sauvegarde du patrimoine  
Lieu à définir

**Dimanche 28**

**13h30**

- Country : après-midi dansant  
Salle polyvalente

**Mercredi 31**

**22h00**

- Bal d'Halloween organisé conjointement par l'association des Conscrits et le Club des Jeunes  
Salle polyvalente

## novembre

**Samedi 3**

**10h00**

- Vente de choucroute par l'Amicale des Pompiers  
Place du village

**Dimanche 11**

**11h00**

- Cérémonie du 11 novembre - Vin d'honneur  
Salle Polyvalente

**Samedi 17**

**20h30**

- Soirée cabaret organisée par « Les amis du CCAS »  
Salle Polyvalente

**Dimanche 25**

**14h30**

- Concert des Chantouses  
Certines

## décembre

**Samedi 1<sup>er</sup>**

- Tournée de présentation des calendriers des pompiers

**16h00**

- « Druill'artistes » exposition artisanale gaufres, soupe, vin chaud...  
Visite du père Noël aux environs de 18h00  
Place du village

**Dimanche 2**

- Tournée de présentation des calendriers pompiers

**Samedi 8**

- Fin de la tournée de présentation des calendriers des sapeurs pompiers

**Dimanche 9**

**14h00**

- Fin de la tournée de présentation des calendriers des sapeurs pompiers

**Lundi 10**

- Présentation du Calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
Village

**Samedi 15**

**14h00 (départ)**

- Course pédestre du Sou des Ecoles  
Les Dimes

**Vendredi 21**

**19h00**

- arbre de Noël organisé par l'Amicale des Pompiers  
salle polyvalente



## Numéros de téléphones utiles

Mairie  
Téléphone..... 04 74 39 07 98  
Fax..... 04 74 39 13 57  
Courriel ..... mairiedruillat@wanadoo.fr  
Site internet ..... www.druillat.fr

Groupe scolaire ..... 04 74 39 10 09  
Cantine ..... 04 74 39 04 07  
Salle polyvalente ..... 04 74 39 04 07  
Paroisse..... 04 74 39 03 65

Communauté d'agglomération du bassin de  
Bourg en Bresse ..... 04 74 24 75 15  
Antenne La Tranclière..... 04 74 42 65 03  
Ecole de musique communautaire . 06 08 76 21 98

Centre communal d'action sociale  
CCAS (Mairie) ..... 04 74 39 07 98  
Centre social de Pont d'Ain ..... 04 74 39 07 21

ADAPA  
- Poncin (correspondante locale) 04 74 37 27 67  
- Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 51 70  
ADMR..... 04 74 25 00 99

France Télécom SAV..... 1013

.....ou 08 00 10 13 69

La Poste de Pont d'Ain ..... 04 74 39 76 10

..... 04 74 39 17 44

SOGEDO ..... 04 74 61 02 14

EDF dépannage..... 08 10 33 30 31

Météo Ambérieu-en-Bugey..... 08 92 68 02 01

Allo Service public..... 3939

Conciliateur ..... 04 74 39 06 99

Préfecture standard ..... 04 74 32 30 00

Taxi des Dombes ..... 06 72 77 14 36

Taxi Franck THOMAS ..... 06 63 78 33 23

Taxi Joël ST-SULPICE ..... 06 73 30 72 36

Gîte rural - Guy PATUREL Le Roset.. 04 74 39 15 23

Gîte rural - La Grange de Turgon . 04 74 23 82 66

Gîte - Les 3 maisons..... 06 46 63 08 21

## Les assistantes maternelles

**Le Village**

Emmanuelle BATHREZ ..... 06 75 77 53 16

Fabienne CHARBONNEL..... 09 52 44 93 98

Fabienne CONTION..... 06 24 92 32 59

**La Ruaz**

Ingrid LOCHET..... 06 67 11 93 24

Maryse MICHON ..... 04 74 39 00 45

Virginie MICHON ..... 04 74 39 00 46

**Rossettes**

Noëlle BERNARD ..... 04 74 39 05 61

Jacqueline GAUTHERON ..... 04 74 39 10 30

**Turgon**

Marie-Christine BLANCHETIERE ... 04 69 18 33 90

Carole BUFFET ..... 04 74 38 05 42

Patricia CHANEL ..... 04 74 39 14 14

Martine DUFOURCET ..... 04 74 39 14 84

## Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

Pompiers de Druillat ..... 18 ou 04 74 39 19 63

SAMU ..... 15 ou 04 74 23 15 15

Centre de secours de Pont d'Ain..... 04 74 39 05 88

Centre anti poison de Lyon..... 04 72 11 69 11

Maison médicale de Pont d'Ain..... 04 74 39 79 00

Maison médicale de Tossiat..... 04 74 55 22 56

Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 46 47

Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 64 45

Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey ..... 04 74 38 95 95

**TAXI Franck THOMAS**  
Partout pour vous  
**06.63.78.33.23**

**ENSEIGNES - SIGNALÉTIQUE**  
Alain de Rosset - 0160 Rosset - 13 Juin  
Tel: 04 74 39 21 29 - Fax: 04 74 39 21 29  
Email: info@enseignes-signaletique.com  
(COUVERTURE NATIONALE)

**Sandra VITUPY**  
Conseillère en Gestion de Patrimoine  
- Investissement  
- Patrimoine Immobilier  
- Immobilier  
- Immobilier  
- Patrimoine Immobilier  
579 Route des batailles - 01160 DRUILLAT  
s.vitupy@gmail.com - Tél. : 06 84 74 01 27  
N° Orias : 16004091

**PAQUET ELECTRICITE**  
Electricité Générale Bâtiments et Industriels  
Chauffage électrique  
La RUAZ  
01160 DRUILLAT  
04.74.39.04.70  
Fax: 04.74.39.04.40 (Mail: paquet.electricite@orange.fr)

**LAMBERT jean-christophe**  
PAYSAGISTE  
La Ruaz - Route des Sois  
01160 DRUILLAT  
04 74 29 13 76 / 06 18 42 36 38  
jclambertsaysages@orange.fr

**SERRANO**  
CARRELAGE  
- Vente, pose, curage, finition, marbre - Magasin exposition  
Respect du Travail et des délais  
Tel: 04 74 39 14 58  
Mobile: 06 84 39 05 82  
ZA de Mésilly - 01160 BAYE MAREY DU MENY  
email: serrano.carrelage@orange.fr

**Café-Restaurant**  
**Paquet**  
04 74 39 15 42  
Place du Village  
01160 DRUILLAT  
04 74 39 15 42  
http://www.cafepaquet.fr

**Mikephoto**  
ROMIANO Mickael  
Photographe de Mariage  
Route de Pont d'Ain  
01160 DRUILLAT  
mikephoto@gmail.com  
04 38 34 87 33  
www.mikephoto.fr

**MAINT T.I.B**  
Maintenance Tertiaire Industriels Bâtiment  
**ELECTRICITE GENERALE**  
**PLOMBERIE - VENTILATION**  
01160 DRUILLAT  
TEL : 09.83.59.71.54 - Port : 06.61.40.05.48  
info@maint-tib.fr http://maint-tib.fr/index.htm  
Installations Neuves  
Rénovations  
Mises aux Normes  
Dépannages

**L'Auberge du Mas Pommier**  
vous invite à une halte savoureuse  
Route Nationale 75 - 01160 DRUILLAT  
Tél. 04 74 39 17 40

# Vie associative

## Les mordus du carbu

En 2017, l'association «LES MORDUS DU CARBU» a fêté son dixième anniversaire. Les motards et motards de Druillat ont cette année encore sillonné les routes de France à la recherche de beaux paysages et de routes sinueuses. En effet, plusieurs week-ends organisés les ont conduits au pied du Mont Ventoux, sur le plateau du Larzac, dans le Vercors, les Alpes-de-Haute-Provence et en Lozère. Pour certains, une escapade en Belgique, à Gédine, pour aller voir une épreuve du Classic Trophy. Les plus sportifs, quant à eux, sont allés rouler sur différents circuits nationaux et se sont présentés sur la ligne de départ de quelques courses de côte régionales. Une saison bien remplie !



## Sou des écoles

• Succès confirmé pour la 2ème course au sou le 16 décembre 2017



Comme les années précédentes, l'équipe du Sou des Ecoles s'investira au travers des diverses manifestations afin des récolter des fonds pour les sorties et activités des enfants. Nous remercions les personnes pour leur investissement, notamment les parents

qui nous quittent mais qui ont consacré du temps aux actions du Sou et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La satisfaction et le sourire des enfants lors des activités et sorties sont notre meilleure

récompense.

Venez nous rejoindre nombreux.

L'équipe du Sou.

## Les amis du CCAS de Druillat.....

En 2017, une nouvelle association a vu le jour : «les amis du CCAS de Druillat». Son but est d'organiser une ou des manifestations afin de récolter des fonds qui seront soit reversés au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), soit utilisés pour venir en aide à toute personne de la commune, dans le besoin, qui en ferait la demande.

Cette aide pourra se faire de différentes façons

: un transport, une soutien à l'entretien d'une maison ou d'un terrain, du petit bricolage, un accès à l'informatique, une assistance pour des démarches administratives... Ceci après vérification des réels besoins de la personne (en lien avec la mairie) et sans, bien entendu, prendre le travail des professionnels.

Cette année, nous avons organisé un «repas friture» à l'occasion de la fête patronale.

Compte tenu des retours favorables émis par les personnes présentes, celui-ci sera reconduit en 2018. Nous vous y espérons nombreux et ferons de notre mieux pour que vous passiez un agréable moment à cette occasion.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement de cette association, nous vous invitons à prendre contact avec Michel GIVRE, président.

Les amis du CCAS de Druillat.

## Gym Druillat.....

«Gym Druillat» a repris début septembre.

Venez nombreux pratiquer soit la gym douce (renforcement musculaire doux, ciblé Pilates / stretching), soit la gym tonique (cardio / renforcement musculaire total body).

Nos cours, dynamiques et variés, sont

encadrés par Claude PARRASSIN (RAVEZ) et se déroulent tous les mercredis soir :

- De 18 h 15 à 19 h 15 pour la gym douce ;
- De 19 h 30 à 20 h 30 pour la gym tonique.

Les deux premiers cours sont gratuits.

La cotisation pour la saison 2017 - 2018 est de 85 €, dégressive pour une adhésion en cours d'année.

Depuis la saison 2016 - 2017, l'association connaît une bonne affluence avec environ 40 à 45 personnes pour les deux cours.



## Amicale du Roset.....

Suite à l'assemblée générale du 8 juin 2017, un nouveau bureau a été mis en place, se composant ainsi :

- Président : Serge BRUN
- Vice-président : Jean-Louis JANTON
- Trésorier : Jean-Christophe LAMBERT
- Trésorier Adjoint : Hervé ROLANCY
- Secrétaire : Liliane MORANDAT
- Secrétaire Adjoint : Régine JANDET

Les habitants du Roset, adhérents de l'amicale, en prenant une carte au prix de 15 € ont droit à un prêt de la salle à taux réduit. Tout habitant de Druillat ayant eu l'agrément du conseil d'administration peut adhérer à l'association.

Le nouveau bureau a organisé un repas de

quartier le 9 septembre 2017 qui a réuni 43 personnes du hameau avec pour invitée la pluie. Ce qui n'a pas empêché une très bonne ambiance, la journée se finissant par une éclaircie et une partie de boules plus que conviviale.

Une première journée réussie qui, nous l'espérons, sera suivie de beaucoup d'autres.

La mise en place d'activités est en cours, à savoir : randonnée, atelier peinture, cartes, boules... Toute autre idée sera la bienvenue. Nous vous invitons à nous faire part de vos désirs, une boîte aux lettres étant à votre disposition 131 Route des Bois (Local de l'amicale).

Prochaine assemblée générale au local, le samedi 2 juin 2018 à 11h00.

• Tableau réalisé collectivement par les membres de l'Amicale du Roset, sous les auspices de Liliane MORANDAT. Ce tableau orne désormais le local de l'Amicale.



## Comité d'animation.....

Cette année encore, la présidente Josette CHANEL a coaché l'équipe du comité d'animation afin de perpétuer toutes les activités (chants, coinche, théâtre, fête d'été...) et comme à l'accoutumée, ces manifestations ont remporté un vif succès.

Les Chantoues s'efforcent de maintenir leur activité par passion mais il serait souhaitable que de nouveaux chanteurs et chanteuses viennent se joindre à eux pour grossir le groupe et le redynamiser.

L'activité « Loisirs Créatifs » ne compte que deux ou trois dames, adeptes des activités manuelles, qui se retrouvent chaque lundi soir. Elles auraient grande satisfaction à accueillir d'autres personnes qui pourraient apporter leur savoir-faire ou qui souhaiteraient apprendre.

### LES P'TITS MOMES

Depuis trois années, les P'tits Mômes font leur chemin au sein du comité d'animation. La chorale d'enfants de 5 à 14 ans, dirigée par Carole BUFFET, Alexandra POUARD et Ludovic COLLET, compte cette année 28 enfants. Après leur premier spectacle «l'horloge du temps», dont la représentation a été un grand succès, ils reviennent cette année avec de belles surprises en perspective : chants, danses, décors, mise en scène, etc. Ils vous surprendront par leur travail en vous offrant leur nouveau spectacle en fin d'année scolaire !

Dans le cadre des Culturiosités, une marche gourmande a été organisée par la Communauté de Communes BDSR. Plusieurs membres du Comité d'Animation ont accepté de se joindre aux organisateurs afin d'encadrer et d'accompagner les marcheurs. Ceux-ci devaient respecter un circuit jalonné de plusieurs haltes permettant de découvrir des sites et d'apprécier quelques produits du terroir. Cette journée a été une réussite. La présidente Josette CHANEL, renouvelle son souhait de voir des jeunes Druillatis intégrer l'association afin de poursuivre les différentes animations dans la commune. Josette CHANEL et toute son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année 2018.

• «l'horloge du temps» spectacle des p'tits mômes.



## Les Conscrits et le Club des Jeunes .....

• Les conscrits et les jeunes pour le week-end d'intégration.



L'Amicale des Conscrits de Druillat et le Club des Jeunes sont deux associations qui travaillent conjointement. Elles ont pour but de créer ou perpétuer des événements au sein du village. Ces deux associations sont distinctes et regroupent pour la première, des jeunes âgés de 18 à 20 ans et pour la deuxième, ceux de 18 à 25 ans. L'ensemble des jeunes sont des habitants de la commune ou de villages environnants mais dont la scolarité s'est faite à Druillat.

Cette année, tous nos événements ont été une réussite et nous vous en remercions.

Grâce à vous, nous avons vécu de grands moments que vous pouvez retrouver via les liens suivants :

- #1erGrandBalDHalloween,
- #SoiréeChocsDesGénéralionsLaRevanche,
- #TournéeEtBalDesConscrits,
- #PaëllaGéanteDesConscrits,
- #MiniMousseParty,
- #PleinAirParty.

Merci aux habitants pour leur investissement qui nous a permis de créer de grands rendez-vous durant toute l'année. Passer des instants auprès des habitants de notre cher village est pour nous primordial, compte-tenu de la gentillesse et de la générosité de nos villageois, surtout lors de la tournée des brioches qui offre un week-end généralement gravé dans la mémoire des conscrits.

Grâce à l'argent récolté et à l'ensemble des partenaires qui nous ont sponsorisés, nos associations ont pu réaliser un acte écologique. En effet, afin de réduire les déchets et d'être plus respectueux de l'environnement, nous avons fait fabriquer des verres en plastique recyclé et bien entendu réutilisables ! Ces verres consignés sont à la disposition de l'ensemble des entreprises (partenaires ou non), associations ou particuliers (n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations).

Avec le reste des bénéfices de cette saison, nous sommes partis tous ensemble à Disneyland Paris en septembre dernier. Un week-end riche en émotions entre soirées et

attractions dont nous avons tous pu profiter avant le départ de plusieurs de nos membres.

Nous vous rappelons que nos événements sont ouverts à tous ! Alors n'hésitez plus et venez

Nos équipements (canapés, réfrigérateurs, armoires, chaises, tables...) commencent à être vétustes et nous avons peu de moyens pour les remplacer. Si vous vous débarrassez de matériel quelconque :  
**MERCI DE PENSER À NOUS !**  
Nathan : 06 60 97 03 10

faire la fête avec nous. Pour toute information concernant les événements, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook @Conscrits-Jeunes Druillat ou sur Snapchat @jeunes-druillat.

Les membres de nos associations et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous espérons vous voir prochainement dans nos manifestations.

Le président.

## Apple Jack Country .....

Notre association a soufflé sa première bougie en septembre avec beaucoup de satisfaction.

L'assemblée générale fixée fin juin a permis de dresser le bilan de la saison 2016-2017 qui s'est avéré très positif.

Durant cette année, 27 adhérentes ont participé aux cours, répartis sur 2 niveaux et animés par Christelle et Christine, toutes deux druillatistes. Ces cours ont lieu :

- Niveau débutant : le lundi de 19 h 00 à 20 h 30
- Niveau novice/intermédiaire : le mercredi de 20 h 30 à 22 h 00
- Possibilité de révisions : le lundi de 20 h 30 à 22 h 00

Le bureau composé de 6 membres, s'est activé tout au long de la saison pour proposer :

- Des cours communs pendant les vacances scolaires, réunissant toutes les adhérentes

dans un esprit convivial permettant ainsi, lors de la pause dinatoire, un échange de connaissances ;

- 3 bals CD en après-midi qui ont remporté un vif succès auprès des passionnés des clubs de country de la région venus en nombre, ce qui a permis de conforter notre trésorerie ;
- L'organisation en soirée privée du réveillon de la St Sylvestre ;
- Une démonstration lors de la fête d'été de Druillat ;
- Des séances de révision en juillet et août ;
- Une information sur les bals des clubs environnants avec mise en place de covoiturage ;
- Des tee-shirts et vestes à l'effigie d'Apple Jack Country (avec participation financière du club).

Une page Facebook Apple Jack Country a vu le

jour à l'initiative de Sylvie DARNAND.

Un site internet a été entièrement créé par Nathalie DENIS, qui gère la mise à jour en alimentant notamment l'onglet des chorégraphies apprises chaque semaine :

<http://applejackdruillat.wixsite.com/applejackcountry>

Fin août, une soirée « portes ouvertes » a donné le coup d'envoi de la deuxième saison, les «step turn», les «shuffle» et autres «kick and vine» ont repris leur place chaque semaine sur le parquet de la salle des fêtes de notre commune.

Adeptes de la country ou simplement pour le plaisir de danser, venez nous rejoindre.  
Contact : Applejack.druillat@gmail.com

• Apple Jack Country



## Comité de jumelage Revermont – Ungureni.....



la population d'Ungureni a intéressé les Revermontois à travers des échanges bilatéraux riches d'enseignement réciproque ; comme dans une dizaine d'autres communes de notre département en coopération avec la Roumanie, les échanges ont créé des affinités, souvent personnelles ou familiales, qui, au fil du temps, ne se sont pas estompées.

A l'image de certains de ces jumelages, notre comité se trouve quelque peu en « stand-by » depuis 2 ans. Sensibiliser les populations respectives pour la mise en œuvre d'échanges et de rencontres devient plus difficilement réalisable ; c'est pourtant la finalité d'un jumelage... De même, la motivation semble s'essouffler à Ungureni, avec la difficulté d'impliquer la jeunesse... Un certain enthousiasme est pourtant nécessaire pour préparer et mettre en œuvre des projets...

Notre comité a participé à la Conférence sur l'Europe organisée par la coordination départementale des communes jumelées de l'Ain à Nantua, occasion d'échanger avec les responsables d'autres associations en lien avec différents pays. Une réunion intéressante avec Madame la Consule de Roumanie à Lyon en mai dernier, a permis de faire le point sur les échanges franco roumains avec des acteurs institutionnels et associatifs de notre région et de cibler quelques pistes pour raviver

«La commémoration du 60ème anniversaire du Traité de Rome le 25 mars dernier a été l'occasion de rappeler l'importance des coopérations amicales entre les populations en Europe.

Animées par la volonté de retrouver une amitié et une paix durables, de nombreuses communes françaises ont créé les premiers jumelages, sous l'égide du Conseil des communes et régions d'Europe, institué dès 1951. Quelques décennies plus tard, l'ouverture aux pays d'Europe centrale et orientale a permis de répondre aux interrogations suscitées par la longue période d'enfermement subie par leurs populations ; d'autres cultures et traditions ont émergé. Par sa générosité et son esprit d'ouverture,

### CONTACTS

Présidente  
Jacqueline PEULET  
REVONNAS  
jacqueline.peulet@wanadoo.fr  
+33 6 76 34 14 33

Vice -président  
Arthur HYVERNAT  
SAINT MARTIN DU MONT  
arthur.hyvernats@laposte.net

les relations. Nous espérons organiser une rencontre avec nos amis d'UNGURENI en 2018 et renouer avec des projets concrets.

Conformément aux statuts, le siège social de notre comité a été fixé à Revonnas pour 2 ans lors de la dernière Assemblée Générale.

Notre activité « vente de saucisses de Montbéliard et gratin dauphinois » a cette année encore été appréciée ; nous la renouvellerons le samedi 7 avril dans nos 5 communes.

Nous invitons les personnes intéressées par le jumelage à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale le vendredi 27 avril, à St Martin du Mont.

Une animation musicale en matinée est programmée le dimanche après-midi 18 novembre – lieu à préciser.

## Team moto du chêne clair.....

Les premiers Druillatis champions de France de moto !

Cette année, Maxence et Alexis BURATO nous ont encore donné des frissons sur les circuits. Ils ont sillonné la France entière, participant à presque toutes les courses du championnat de France d'endurance 25 power en catégorie moins de 15 chevaux.

Dès la première course, nos Druillatis sont montés sur le podium. Ainsi, pour eux, la saison était lancée. Ils ont alors rapidement pris la tête du championnat et l'ont conservée au fil des courses grâce à leurs multiples podiums et leurs quelques victoires. Mais à Varennes-Sur-Allier, une casse du système de freins les a fait terminer quatrième. Il ne restait qu'une course et nos pilotes étaient placés troisième au championnat, avec seulement cinq points de retard.

La victoire était alors nécessaire pour cette dernière course de la saison à Alès dans le Gard. Heureusement, ils ont dominé le week-end de course sur un circuit qu'ils ne connaissaient pas, et remporté la victoire le dimanche, faisant d'eux les champions de France d'endurance 25 power 2017, à seulement 17 et 20 ans, avec un total de cinq podiums en six courses, dont trois victoires (une locale à Château-Gaillard le 17 mai).

Parallèlement, les 14, 15 et 16 juillet, Alexis et Maxence ont participé aux « 23 h 60 du Mans » en catégorie moins de 15 chevaux en tant que pilotes invités avec le Team Raffin Motos. Malgré une chute et plusieurs problèmes techniques, les 5 pilotes âgés de 15 à 22 ans (l'équipage le plus jeune) ont remporté la victoire de cette course mythique avec 5 tours d'avance. La moto était passée au banc de puissance le samedi avec 14,3

chevaux. Mais ce dernier étant très peu fiable, le dimanche, après la course, le banc affichait une puissance de 15,4 chevaux alors que rien n'avait été modifié sur la moto. Une ineptie, mais le règlement ne prévoyant aucune tolérance, l'équipage a été déclassé.

Cette saison 2017 en 125 Yamaha YZF-R fut tout de même très fructueuse pour nos deux pilotes, notamment pour le plus jeune, Alexis, qui évoluera cette année en 400cc.

Le budget demandé étant élevé, le jeune champion de France cherche des aides pour sa saison 2018. Toute donation, matérielle ou monétaire, sera la bienvenue.

Courriel : a.burato@k-net.fr  
Tel : 04 74 39 08 56 ou 06 71 18 73 67.



## Ste Agathe .....



La traditionnelle fête de la sainte-Agathe a été organisée le 4 février par Fabienne Charbonnel et Patricia Chanel. Une quarantaine d'Agathines se sont retrouvées pour célébrer cette fête.

Cette journée de convivialité a débuté par une messe à 11 h 00 en l'Eglise de Druillat et s'est poursuivie dans la bonne humeur au restaurant « La Jonquillère » de Tossiat.

Comme le veut la coutume, le crouton et la charge de préparer cette sympathique journée reviennent à Christine Salomon et Laurence Vasseur.

## La Sauvegarde du Patrimoine .....

• «gazelle» & «hippomobile» aux Journées européennes du patrimoine



Cette année a connu de belles réussites dans la réalisation des activités de notre association. Après de très bonnes rencontres au forum des associations, notre petit groupe de passionnés a animé l'entrée du bureau de vote lors des élections présidentielles du 1er tour. Chaque électeur pouvait rencontrer voisins ou amis autour d'une gaufre cuite au feu de bois à l'ancienne et trinquer en s'attardant un peu. Une occasion de rencontres agréables car chacun reconnaît qu'aujourd'hui, avec les déplacements en voiture, on prend chacun de moins en moins le temps pour se saluer ou prendre des nouvelles.

En juin, ce fut le moment d'allumer les feux de la Saint Jean. Par une belle soirée à la météo douce et clémente, Thierry, son accordéon et le groupe « les fourmis dans les pieds » ont fait danser

une assistance ravie et acquise. Crêpes et vin local ont régalé les danseurs dans une ambiance chaleureuse et sous la lueur des flammes de l'immense brasier allumé à la nuit tombée.

Avec l'arrivée de l'automne, le 16 septembre, pour les journées européennes du patrimoine, une visite était proposée au village. Depuis la place, les visiteurs pouvaient découvrir l'église et le prieuré et en fin de visite, un camion Berliet type « gazelle », symbole des transports au XXe siècle était exposé. Tout près de là, une calèche type « hippomobile » symbole du XIXe, emmenait les audacieux à la découverte du patrimoine historique caché. De la place à la fromagerie en passant par le Cruix, le moulin et le lavoir sous le clocher, sans oublier la maison de Georgette aux très anciens murs à pans de

bois et torchis de paille. Là encore, ce fut une très agréable journée sous le soleil et parsemée de surprises.

**Colette BERNARD**, membre de notre conseil d'administration, disparue cette année, aurait certainement adoré partager ces moments avec nous. Elle aurait apporté son sourire et sa bonne humeur avec elle.

La sauvegarde du patrimoine est maintenant sur Facebook et possède un site associé sur lesquels vous pouvez retrouver à la fois les infos et son actualité. Par l'intermédiaire de celui-ci, on peut aussi retrouver des articles, des documents ou des photos liés à l'histoire de notre commune.

Bonne année 2018 à toutes et à tous.

## C.P.I. ....

Après une période de carence en recrutement, nous avons enregistré au cours de cette année l'arrivée de trois nouveaux pompiers au sein de notre compagnie.

Il s'agit de :

- Yann COUDRIN, engagé au grade d'adjudant, est aussi pompier professionnel au centre de secours de Montluel et volontaire au centre de secours de Pont d'Ain ;
- Angelina DUNIAUD, engagée au grade de

caporal-chef, assure aussi des astreintes en tant qu'infirmière volontaire au service médical des pompiers de l'Ain ;

- Andy HAMBACH, engagé en tant que pompier stagiaire jusqu'à la fin de sa formation initiale.

Pour continuer à répondre aux urgences, nous devrions voir arriver au cours des prochains mois trois nouvelles recrues, avec la particularité de n'être que des recrues féminines, ce qui portera notre effectif à 6

femmes et 10 hommes.

Bien sur les années passant, il nous faut bien laisser partir à la retraite nos anciens. Daniel GALLET a pris sa retraite, après plus de 37 années dans notre compagnie, où il aura été durant quelques années chef de corps et président de notre amicale. Nous lui souhaitons une bonne retraite...active dans notre amicale, qui permet toujours à nos retraités de se retrouver et de partager des moments de convivialité avec les

pompiers actifs au cours de nos différentes manifestations :

- Distribution des calendriers ;
- Vente de choucroute à emporter ;
- Journée détente et arbre de Noël.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manœuvres ou de nos manifestations, en prenant contact avec la mairie ou avec le lieutenant David MAURAND au 04 74 39 18 72.

Si vous souhaitez intégrer ou simplement venir découvrir notre compagnie, nous vous accueillerons avec plaisir.

Bonne et heureuse année 2018.



## Banquet des classes en 2et 7 de Druillat.....

Cinquante - trois classards se sont retrouvés le 19 mars dernier pour fêter le banquet des classes en 2 et 7. Après le traditionnel dépôt de gerbe, en mémoire des classards disparus et la séance de photos, une délégation a apporté un cadeau à René METRAZ, le doyen, âgé de 95 ans, qui n'avait pas pu faire le déplacement.

La journée s'est poursuivie autour d'un bon repas, entrecoupé par des jeux, des chansons et bien d'autres animations.

Cette année, les classes en 3 et 8 se réuniront le samedi 17 mars 2018



## La solidarité au 19ème siècle :

### Vivre dans l'indigence à Druillat au 19ème siècle

De Solidarnosc aux « Restos du cœur », de « Chanteurs sans frontières » aux campagnes pour aider tel ou tel groupe humain en détresse, la solidarité a aujourd'hui et en ce début de 21ème siècle un caractère particulier.

Les aides de l'état sont nombreuses : allocations logement, minimum vieillesse, RSA... Partout en ville, moyennes ou grandes, la misère est présente. Parfois même dans nos petits villages, elle est bien

du foyer.

Lorsqu'il n'était plus possible d'effectuer ce genre de travaux, le placement de la personne pouvait être envisagé. Mais sans revenus rien de possible. L'Hôtel Dieu de Bourg-en-Bresse recevait bien des personnes âgées mais ne le faisait pas gratuitement. Comme aujourd'hui la somme demandée était importante et à la charge des familles. Seul l'Hôpital Saint-Georges accueillait dans certaines conditions les malades séniles ou

le conseil municipal décide qu'à l'occasion de la fête nationale, il sera fait ainsi que les années précédentes, une distribution de pain et d'argent aux 19 indigents, secourus par le bureau de bienfaisance, qu'une somme de trente francs environ sera employée à l'achat de quelques pièces d'artifice et de différents objets pour illumination et décoration et qu'un « banquet démocratique » sera servi sur la place publique à 5 heures du soir. »

Ces banquets étaient l'occasion de prises de parole et l'occasion de porter de nombreux toasts.

En 1889 on peut lire encore : « A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet le conseil municipal décide que sur le crédit de 80 frs inscrit au budget primitif de 1889 il sera prélevé :

2kg de pain à chacun des 25 indigents inscrits dans la liste des indigents secourus, total = 18 frs

1fr à chacun des 25 indigents

6 drapeaux : 12 frs

des bougies : 9 frs

12 lanternes vénitiennes : 1,20 fr

un feu d'artifice pour 14,80 fr »

On compte donc de 19 à 25 indigents dans ces années-là pour une population de 1104 habitants, soit 311 ménages (source recensement de 1886). De 1880 à 1900, leur nombre va augmenter jusqu'à 44 indigents avant la fin du siècle. Le don en pain passera à 3kgs par personne.

Un peu de pain et une petite somme d'argent voilà en quoi se résumait l'effort municipal en cette fin de 19ème siècle. Une obole qui peut paraître bien mince pour nous aujourd'hui mais qui représentait certainement beaucoup pour chacune des parties.

Un siècle plus tôt le manque de pain avait été l'un des facteurs déclenchant de la révolution française. Le pain sera là un symbole important de solidarité et d'entraide, tant pour le conseil municipal et son maire, au travers du bureau de bienfaisance, que pour les habitants pauvres de notre commune.

atteints de maladie mentale.

Jetons un petit coup d'œil dans le rétroviseur sur les actions menées ou suggérées par le conseil municipal et vers quelle population.

Dans les petites communes comme la nôtre les indigents étaient recensés et une aide leur était apportée.

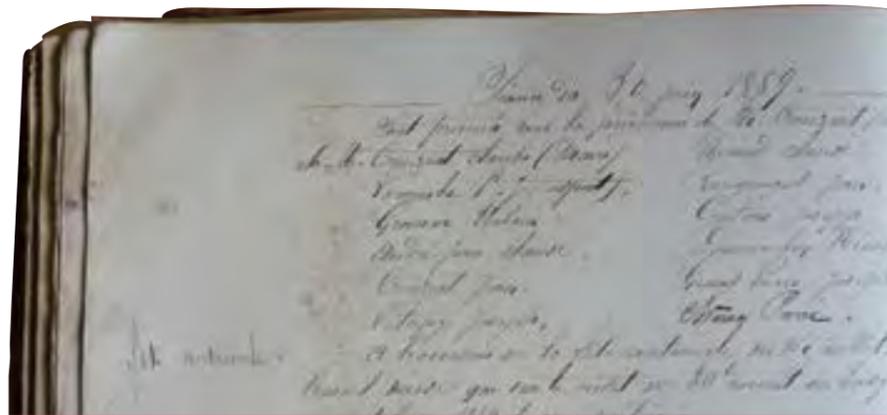
Il existait le bureau de bienfaisance créé en 1796. Il fut remplacé par le CCAS (centre communal d'action sociale) qui fut créé en 1953. Il fut même imaginé un projet de construction d'un hospice cantonal vers 1900...

### Le 14 juillet, fête nationale et de la solidarité

Les registres des délibérations des conseils municipaux nous apportent de nombreuses informations sur ces actions, notamment lors du 14 juillet.

En 1885 on lit : « sur la proposition de Mr le Maire,

*Guy Charbonnier*



• compte rendu de conseil municipal du 30 juin 1889

là, même si elle est moins visible, mais tout autant douloureuse.

Comment cela se passait-il autrefois chez nous dans les années de 1880 à 1900 ?

A cette époque, bien sûr, pas de sécurité sociale ni de retraite. Les personnes malades ou sans emploi se retrouvaient vite dans une situation difficile, surtout si elles n'étaient pas entourées d'une famille ou à la tête d'une fortune confortable. Les quelques rentiers ou propriétaires terriens, seuls, pouvaient voir l'avenir avec un peu de tranquillité. Pour les autres la fin de la vie se déroulait au mieux au sein de la famille, des éventuels enfants du couple, où les petits travaux qu'ils effectuaient venaient aider aux revenus du foyer : travaux de couture ou de cuisine pour les femmes, entretien du matériel ou fabrication de petits outillages pour les hommes. La garde des troupeaux, si elle n'était pas assurée par les enfants, revenait souvent aux anciens qui ainsi apportaient leur part aux revenus

## PACS

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention avec l'assistance ou non d'un notaire, qu'ils doivent ensuite faire enregistrer.

Depuis le 1er novembre 2017, cet enregistrement a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie et non plus au tribunal. C'est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

La modification ou la dissolution d'un PACS conclu avant le 1er novembre 2017 doit être demandée auprès de l'officier de l'état civil de la commune du lieu du greffe du Tribunal d'Instance qui a procédé à l'enregistrement du PACS.

## Parrainages républicains



**Clothilde Madeleine Reine BOYET**

le 13 mai 2017



**Zélie Julia Margot GREBOT**

le 8 juillet 2017



**Dylan Kelvin BOUVARD**

le 8 juillet 2017

## Mariages

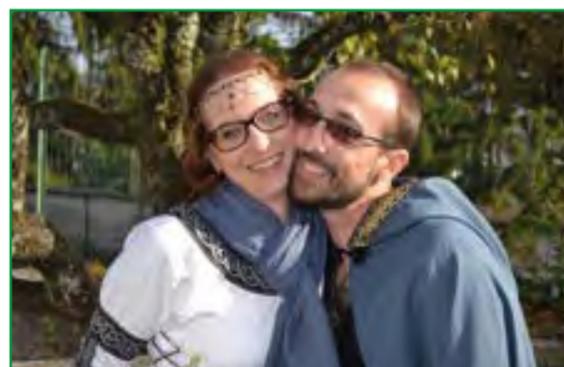


**Laurence CONTION & Max Benoît Axel LEPINAY**  
Le 29 avril 2017



**Nelly TRABAL & Denis DURAND**  
Le 12 août 2017

**Claire CAMPORELLI & Nicolas COMTE**  
Le 5 mai 2017



**Anne-Laure PIRAT & Renaud MARTIN-SISTERON**  
Le 28 octobre 2017

**Elise TAUNAY & Grégory GUY**  
Le 10 juin 2017



**Lucile CAMPORELLI & Raphaël CAPITOLIN**  
Le 1<sup>er</sup> avril 2017



## Naissances

• **Lilou, Michelle, Joëlle PAQUET**

Née le 17 janvier 2017 à VIRIAT  
Fille d' Arnaud PAQUET et de Katia SERRA  
905, Rue de Creuses

• **Ethan, Axel GALECKI**

Né le 7 février 2017 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils d' Arnaud GALECKI et d' Emily VACHET  
248, Chemin du Trave

• **Mya, Tiphaine BROYER**

née le 10 février 2017 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Loïc BROYER et de Céline BARRIER  
2545, Route Neuve (Le Roset)

• **Joey, Sylvain, William TRON**

Né le 24 mars 2017 à NÎMES  
Fils de Sébastien TRON et de Méva DEGUILHEM  
Route de Poncin

• **Axel MERMET**

Né le 25 mars 2017 à VIRIAT  
Fils de Pierrick MERMET et de Sandra CANNARD  
208, Route Saint Vincent

• **Liam ESCARNOT**

Né le 3 mai 2017 à VIRIAT  
Fils d' Etienne ESCARNOT et de Clémence FARJON  
416, Chemin de Mont (Turgon)

• **Paul BERNARD**

Né le 8 juillet 2017 à VIRIAT  
Fils de Joeffrey BERNARD et de Maude PONCIN,  
1234, Route de Pont d'Ain

• **Layana ALLEMAND**

Née le 28 septembre 2017 à VIRIAT  
Fille de Matthieu ALLEMAND et d' Hadame DIOP  
375, Route des Combes (Basses Rossettes)

• **Lucille DEPPEZ**

Née le 3 octobre 2017 à VIRIAT  
Fille de Julien DEPPEZ et d' Astrid VUYLSTEKE,  
24, route des Creuses

• **Océane, Ghislaine MERLE**

Née le 19 novembre 2017 à VIRIAT  
Fille d' Adrien MERLE et de Mylène PERNOT  
1450, route de Pont d'Ain

• **Anaé CUVELIER**

Née le 27 novembre 2017 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Xavier CUVELIER et de Mélanie GALLET  
130, rue de la Chansonne.

• **Mathis Léo NAVARRO**

Né le 12 décembre 2017 à VIRIAT  
Fils de Mickaël NAVARRO et d' Émilie VIOLLET  
6, chemin des Buis

## Décès

• **Grégoire DEL VALLE**

Le 25 janvier 2017 à LYON  
Époux de Josefa MARTINEZ MARTINEZ

• **René Léon ROUX**

Le 06 mai 2017 à HAUTEVILLES-LOMPNES  
Époux de Mirti BONCIANI

• **Alain Robert Justin DESTRUELS**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à DRUILLAT  
Époux de Josiane, Marie-Louise GRENARD

• **Abdelkader BAGHDADI**

Le 07 février 2017 à BOURG-en-BRESSE  
Époux de Danielle BOISSONNAT

• **Nicole Yvette CROZAT**

Le 26 mai 2017 à PIERRE-BENITE  
Veuve de André Marcel GRATTARD

• **Luc Paul Robert BOSCHEL**

Le 11 février 2017 à LYON  
Époux d'Élisabeth Colette Andrée PICARD

• **Robert Lucien Jean LENA**

Le 02 août 2017 à FLEYRIAT  
Époux de Renée Georgette BOYER

• **Daniel André PUGET**

Le 15 avril 2017 à BOURG-en-BRESSE  
Célibataire

• **France Marie PHILIPPART**

Le 21 août 2017 à HAUTEVILLE-LOMPNES  
épouse de Pierre Paolo DENURRA

• **Sébastien MUZEAU**

Le 16 avril 2017 à VIRIAT  
Époux de Nathalie Edwige JOURDAIN

• **Roger André COPY**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017 à VIRIAT  
Époux de Nicole Henriette Régina FAVRE

Seuls les actes ayant été établis à Druillat et ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de Druillat figurent dans cette rubrique.



Mairie de Druillat  
Tél. : 04 74 39 07 98  
Fax : 04 74 39 13 57  
Courriel : [mairiedruillat@wanadoo.fr](mailto:mairiedruillat@wanadoo.fr)  
[www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)